



BAIGORRIKO HERRIA

COMMUNE DE  
SAINT ETIENNE DE BAIGORRY

# Compte rendu du Conseil Municipal du 17.11.2021

Date de convocation : 10/11/2021

Séance ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Jean-Michel Coscarat, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (11) : Jean-Michel Coscarat, Annie Juantorena, Marie-Agnès Haristoy, Maddalen Dupuy, Isabelle Arangoits, Antton Curutcharry, Daniel Ithurburua, Betti Olçomendy, Sandrine Mercapide, Frantxoa Mocho

Absents représentés : Jean-Paul Bibes par Maddalen DUPUY, Bernadette Mousques par Daniel Ithurburua  
Hélène Deguiraud par Antton Curutcharry, Betti Bidart par Jean Michel Coscarat

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Antton CURUTCHARRY

Assistent également Cécile Larue, secrétaire générale

Début : 20:10

## Ordre du jour :

N° ordre	Ordre du Jour	Vote
0	<b>Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08/010/2021</b>	Unanimité
1	<b>Approbation de l'attribution du fonds de concours accessibilité par la CAPB - autorisation signature de la convention</b> Différents travaux ont été réalisés afin de favoriser l'accessibilité de certains lieux et bâtiments communaux (signalisation dans la commune, réalisation de places PMR, réalisation d'un cheminement PMR au jardin public et accessibilité de l'escalier du trinquet). Afin de percevoir ce fonds de concours, une convention doit être signée entre la CAPB et la Commune	Unanimité
2	<b>Approbation devis entretien éclairage public et extension</b> Remplacement commande poste BIDART Remplacement lanterne style poste bourg Remplacement projecteur et lanterne poste gare Remplacement 2 lanternes lotissement Cortalde Remplacement lanterne Eyheralde Extension électrique	Unanimité

3	<p><b>Prise en charge des frais de déplacement (train, avion hôtels) du chargé de mission Poctefa</b></p> <p>Dans le cadre de sa mission, pour consulter des archives il devra se rendre à Paris, Toulouse.... et M. le Maire demande que ces frais lui soient remboursés</p>	Unanimité
4	<p><b>Nomination 4 agents recenseurs ;</b></p> <p>Le recensement aura lieu du 20 janvier au 19 février ; pour ce faire M ; le Maire a nommé 4 agents recenseurs</p>	Unanimité
5	<p><b>Signature de l'avenant à la convention PIG Habitat</b></p> <p>En 2019, la Commune avait signé une convention de partenariat avec la CAPB pour la mise en œuvre du PIG Habitat afin d'encourager la rénovation énergétique du parc de logements, de lutter contre l'habitat indigne, d'offrir des logements locatifs maîtrisés, de permettre aux personnes âgées de vivre mieux dans leur logement. Cette convention arrive à sa fin et la Commune décide de signer cet avenant qui prolonge le partenariat financier jusqu'à octobre 2023</p>	Unanimité
6	<p><b>Décision modificative</b></p> <p>Il est nécessaire de rajouter au budget une opération d'investissement intitulée « équipements numériques » afin de mandater les dépenses inhérentes à l'appel à projets « socle numérique dans les écoles élémentaires »</p>	Unanimité
7	<p><b>Demande de subvention par l'association AMAP</b></p> <p>Le conseil décide d'allouer une subvention de 250 € à l'association</p>	Unanimité

Fin : 22 00

Compte-rendu affiché conformément à l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales